

Lieu du vide grenier :
Site de la Montparière, rue du Petit Bois
85170 LE POIRÉ SUR VIE.

EMPLACEMENT SOUHAITÉ :

○ EXTERIEUR (5m x 3m)

Emplacement(s) vendeur: 12 € x = €

Observations :

Joindre à votre règlement la photocopie d'une pièce d'identité.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « Poiré roller » et l'inscription sera effective à la réception du règlement et du dossier complet.

Demande d'inscription complétée à renvoyer à :

Poiré Roller – Vide grenier
25 rue des Roselières
85 170 LE POIRE SUR VIE

Le vide grenier permet d'aider à financer
le fonctionnement du club.



Vide grenier

DE 9H À 17H
DIM 06 SEPT



12€
L'EMPLACEMENT

NOUVEAU

SITE DE LA MONTPARIERE - LE POIRÉ SUR VIE
GRATUIT POUR LES VISITEURS

RÉSERVATIONS : 07 59 72 04 37 - VIDEGRNIERLEPOIREROLLER@GMAIL.COM

RÈGLEMENT

1. Association organisatrice : Poiré Roller - Horaires d'ouverture à la vente : 9h à 17h

2. Pièces à fournir pour un dossier complet :

- la fiche d'inscription avec la déclaration sur l'honneur
- copie recto/verso de la carte d'identité
- Extrait K.bis et attestation d'assurance pour les professionnels

3. Les emplacements mesurent 5m x 3m.

La clôture des inscriptions (inscription validée lorsque le dossier est complet) se fera le 30 août 2026.

Les dossiers complets seront traités par ordre d'arrivée.

4. Le tarif d'un emplacement est de 12 €. Les emplacements réservés et réglés seront attribués à l'initiative des organisateurs.

5. L'arrivée des exposants se fera entre 7h et 9h.

Il sera interdit ensuite de déplacer le véhicule avant 17h, fin de la manifestation pour des raisons évidentes de sécurité.

6. Les emplacements non réglés ou non réservés seront attribués suivant l'ordre d'arrivée sur les lieux et en fonction des disponibilités restantes.

7. L'association organisatrice ne fournira pas de matériel pour les emplacements.

8. En aucun cas, les frais de participation ne pourront être remboursés, sauf sur décision de l'association organisatrice.

9. Chaque vendeur est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de la vente, de la détermination de leur prix, et du rangement de son stand (merci de rapporter vos déchets et emballages). Les ventes d'armes et d'animaux sont interdites.

10. Chaque vendeur s'engage à rapporter la totalité de ses déchets chez lui.

11. Les enfants ne pourront tenir un stand qu'à la condition d'être sous la responsabilité déclarée d'un adulte.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :

Je soussigné(e) : autorise mon enfant : à exposer et à vendre dans le cadre du vide grenier.

Signature :

INSCRIPTION ATTESTATION SUR L'HONNEUR AU VIDE GRENIER DU 6 SEPTEMBRE 2026 AU POIRÉ SUR VIE

Organisé par le Poiré Roller, domicilié
:25 rue des Roselières - 85170 LE POIRE SUR VIE 85170 LE POIRE SUR VIE.

Je soussigné(e),

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

N° téléphone :

Mail :

N° pièce identité :

Délivré le : par :

N° immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur (pour les particuliers) :

ne pas être commerçant

vendre des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)

avoir participé à une seule autre vente maximum de même nature dans l'année civile (article L 321-9 du code pénal) Si oui, indiquez le lieu et la date :

avoir pris connaissance du règlement

s'engager à laisser l'emplacement propre.

Fait à : le

Signature :